

#BLM ICI ON PEUT SE LOGER

TROUVER NOS OFFRES IMMOBILIÈRES

Offres locatives

#blmicionpeut
Bazois Loire Morvan

La plateforme logement

La Communauté de Communes **Bazois Loire Morvan** a sa propre plateforme d'offres locatives. Logements communaux ou de particuliers : vous trouverez une sélection de biens à consulter. Des informations à destination des (futurs) propriétaires y sont aussi proposées. Des logements des deux bailleurs sociaux du territoire peuvent aussi y être répertoriés.

Les bailleurs sociaux :

Nièvre Habitat

1 rue Emile Zola – BP56
58020 Nevers
03 86 21 67 00

Habellis

13 rue des Docks – CS 70083
58028 Nevers Cedex
03 86 59 76 60



Pour faire votre demande de logement social , rendez-vous sur la plateforme :

www.demandelogementbourgognefranche.comte.fr

Ventes immobilières

L'achat d'un bien

Vous êtes en pleine prospection pour l'acquisition d'une maison ?

Les professionnels de l'immobilier – agences immobilières et offices notariaux – sont à votre écoute pour concrétiser votre rêve.



*Si vous souhaitez faire des travaux
retrouvez les informations au recto*



1 Venez nous en parler

> Travaux d'énergie ? Contactez l'**ALEC 58**, Espace Conseil France Rénov' au 03 86 38 22 21 - infoenergie@ale-nievre.org

> Travaux de maintien à domicile ou de résorption de l'insalubrité ? Contactez la **DDT 58**, délégation locale de l'**ANAH** au 03 86 71 70 80 - ddt-anah@nievre.gouv.fr

> Conseils en architecture et en embellissement ? Contactez le **CAUE 58** au 03 86 71 66 90 - caue58@wanadoo.fr

2 Visite de votre logement

Selon le cas, un technicien viendra visiter votre logement pour établir un diagnostic précis des besoins de travaux



3 Elaboration du dossier de travaux

Identification des différents scénarios, accompagnement à la prise de décision, élaboration d'un plan de financement personnalisé et finalisation de votre dossier.



4 Dépôt & instruction

En cas d'éligibilité à des aides financières

Chantier !

6 Visite de fin de travaux

Si nécessaire

7 Versement des subventions

En cas d'éligibilité



Ai-je droit à des aides ?

Vous le découvrirez en sollicitant nos partenaires, leur expertise est gratuite et nous pourrions identifier précisément votre éligibilité aux différentes aides.

Je ne parviens plus à payer mes factures d'énergie. A qui m'adresser ?

Pour connaître les solutions qui s'offrent à vous, nous vous invitons à vous rapprocher de la Maison France Services la plus proche de chez vous.

Je ne peux pas avancer l'argent des travaux... Comment faire ?

Il existe des outils pour avancer les frais : système d'acompte, fonds d'avance... Nous sommes là pour vous aider à monter votre dossier et accéder à vos droits.